

**Déclaration de S.E. M. Bernard Kouchner,
Ministre des Affaires étrangères et européennes**

devant l'Assemblée générale des Nations Unies

**le 27 septembre 2010
à New York**

Projet d'intervention devant l'Assemblée générale des Nations Unies
(Lundi 27 septembre 2010)

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs les représentants des Etats,

A cette tribune, je viens aujourd'hui, au nom de la France, **exprimer ma foi sincère et ardente dans l'Organisation des nations unies**. L'ambition de la France est d'être un acteur majeur de la construction d'une gouvernance mondiale plus juste, plus solidaire, plus sociale, d'un ordre mondial organisé et régulé autour d'une ONU plus forte, plus représentative et plus efficace. Une ONU capable de résoudre les grands défis de notre siècle.

Je vous regarde dans les yeux. Je vous connais bien : cela fait 25 ans que j'arpente les couloirs de l'ONU et, parce que j'aime l'ONU, parce que je crois dans l'ONU et que je la sais indispensable, **je veux vous parler avec franchise**.

Je vais vous parler de femmes et d'hommes, de souffrances et d'espoir. **Je vais vous parler aussi de responsabilité**. Car il en va de notre responsabilité de citoyens, de diplomates, de dirigeants politiques de répondre à ces souffrances, à ces espoirs, à ces attentes.

Bien sûr, chacun d'entre nous aurait mille raisons d'énoncer ici une litanie **d'intentions généreuses**, puis de s'en retourner chez lui, avec bonne conscience, pour faire face à ses propres problèmes quotidiens.

Bien sûr, après la terrible crise économique dont nous sortons à peine, nous devons vivre avec des budgets en réduction, des situations économiques et sociales tendues ; les temps sont difficiles et nos concitoyens inquiets. **La tentation du repli existe.**

Bien sûr, pour remédier aux grands déséquilibres et aux grandes injustices qui minent la sécurité et le développement de notre planète, **nous pouvons espérer compter sur les autres.**

Mais quels autres ?

Il n'y a pas d'autres. Nous sommes tous là, toutes les nations du monde, représentés à l'Assemblée générale des Nations Unies et nous n'avons qu'à décider ensemble d'agir. **Ne pas agir aujourd'hui, c'est se résigner au désordre, à l'injustice et au chaos. Ce choix ne sera pas - ne sera jamais - celui de la France,** parce qu'il n'est conforme ni à notre histoire, ni à nos valeurs, ni à nos intérêts.

Face au désordre du monde, le plus grand risque serait aujourd'hui, de s'installer dans la routine. Qu'on ne vienne pas me dire qu'on ne peut pas avancer, que la situation est bloquée. Non. **Nous avons su, par le passé, collectivement, être révolutionnaires sur des sujets fondamentaux,** y compris en bousculant les souverainetés nationales que nous représentons tous ici.

Rappelez-vous notre audace : ici même, **en 1988, la résolution 43/131** puis, deux ans plus tard, la **résolution 45/100** sur l'« Assistance humanitaire aux victimes des catastrophes naturelles et situations d'urgence du même ordre » permit, pour la première fois, de garantir le libre accès des sauveteurs aux régions martyres. Rappelez-vous la **résolution 688** du Conseil de sécurité

sur la situation au Kurdistan, **le 5 avril 1991**, qui, pour la première fois, là aussi, ouvrit la voie à une opération militaire pour protéger les populations civiles contre l'Etat oppresseur.

Ce furent là deux moments historiques, qui posèrent les premiers jalons **du droit d'ingérence**, devenue la **responsabilité de protéger**, adoptée par consensus de cette Assemblée au sommet mondial de 2005. Qui aurait pu imaginer alors qu'un tel bouleversement du droit international fût possible ?

Ce combat a été long, difficile. Il n'est pas terminé. Loin s'en faut. Et, pour vous parler avec franchise, les résultats ne sont pas complètement ceux que j'escomptais. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que **nous avons, ensemble, franchi des obstacles réputés infranchissables**. Et que rien ne nous empêche de recommencer sur les sujets dont nous déciderons collectivement de nous saisir.

Notre première responsabilité, partagée, c'est celle du développement. C'est d'assurer à tous les hommes et les femmes, aux plus démunis, des conditions de vie décentes. Le creusement des inégalités n'est pas seulement moralement inacceptable ; il est politiquement dangereux. Bien sûr, il est coûteux d'agir. Mais le coût de l'inaction est bien plus élevé encore. Les conclusions du sommet que nous venons de tenir sur les Objectifs du Millénaire pour le développement placent chacun face à ses responsabilités. Et il y a urgence. Nous ne pouvons plus demander aux populations qui souffrent d'attendre plus longtemps.

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, l'a rappelé, la France est le deuxième donateur mondial d'aide publique au développement - 9 milliards d'euros par an - ciblée sur l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire

et les infrastructures. **L'engagement de la France pour le développement ne faiblira pas.**

Mais les chiffres ne font pas une politique. Notre aide doit être jugée à ses résultats. **Nous devons aller plus vite, et plus loin**, pour les enfants qui meurent du paludisme – il y en a un toutes les trente secondes... – pour les familles entières décimées par le sida, pour tous ceux qui ont faim ou qui ne peuvent aller à l'école.

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* », cette belle formule de Leopold Sedar **Senghor** résume à elle-seule une autre de nos plus grandes responsabilités.

Mesdames et messieurs les représentants des Etats, je vous le demande : quelle planète voulons-nous léguer à nos enfants ? Serons-nous capables de prendre une décision ambitieuse pour **lutter contre le changement climatique et pour préserver notre environnement**. C'est un sujet qui nous concerne tous et qui exige un partenariat mondial. Il faut, avant qu'il soit trop tard, aller de l'avant, trouver un accord ambitieux, à la fois sur la réduction des émissions et sur les mesures à prendre pour s'y adapter. Il faut aussi et surtout s'assurer que les engagements pris seront mis en œuvre, que des mécanismes de suivi et des institutions efficaces seront mis en place.

C'est précisément pour répondre à ces défis que la France a proposé la **création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement**. Plus qu'une institution, c'est une ambition : celle de faire des Nations Unies l'acteur central de la préservation de notre planète. Le garant de notre avenir. A nous de tout mettre en œuvre, ensemble, pour que cette ambition devienne une réalité lors de la conférence de Rio 2012.

Engagements en faveur de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, auxquels il faut désormais ajouter ceux qui concernent la lutte contre le changement climatique : les besoins de financement sont considérables. **Il nous faut trouver ensemble plusieurs dizaines de milliards de dollars par an** pour nous et notre planète. Car sans financement nos engagements resteront des intentions.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les représentants des Etats,

Donnons-nous les moyens de nos ambitions. Les solutions sont là, entre nos mains, qui ont fait la preuve de leur efficacité et qui attendent uniquement notre volonté politique et notre courage. Ce sont les financements innovants. La taxe sur les billets d'avion a été une étape. Aujourd'hui, nous devons aller plus loin en adoptant une **taxe internationale sur les transactions financières**, qui changerait définitivement la donne du développement. C'est une idée que je défends depuis plus de vingt ans. C'est désormais une priorité de la France, le Président l'a rappelé il y a quelques jours devant vous au Sommet des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Rendez-vous compte : **un prélèvement infime de 0,005 %** (1 centime d'euro sur une transaction de 1000 euros), totalement indolore, pourrait lever **de 30 à 40 Mds d'euros** par an, près du quart de l'aide publique au développement. Qui pourrait contester qu'il s'agit là d'un moyen stable et prévisible de financer massivement le développement ? Ne serait-ce qu'avec la moitié de cette somme, il deviendrait possible de scolariser tous les enfants des pays à faibles revenus. Aujourd'hui **tout le monde est d'accord sur la faisabilité technique et économique d'un tel mécanisme.**

Et, ne vous méprenez pas : il ne s'agit pas de diminuer l'aide publique au développement, d'esquiver nos responsabilités. Non, ce montant viendrait au contraire s'y ajouter. Ne perdons pas de temps : **c'est pour cela, pour agir, que nous sommes ensemble et que nous avons créé cette institution sans équivalent dans l'Histoire que sont les Nations unies.**

Alors pourquoi ne pas prendre la décision de principe tout de suite, durant cette session de l'assemblée générale ? Une **déclaration** en faveur d'une contribution sur les transactions financières que nous avons proposée avec le Japon et la Belgique a reçu le soutien du Brésil, de la Norvège et de l'Espagne et a été adoptée par acclamation par le groupe pilote de 60 pays que nous avons réunis. Elle vous est ouverte.

Mesdames et messieurs,

C'est désormais un principe unanimement reconnu, le développement ne peut advenir sans **la paix et la sécurité, qui constituent la raison d'être essentielle des Nations unies.** Et en la matière les défis restent considérables. Afghanistan, Somalie, Soudan, Proche-Orient, tant de conflits continuent aujourd'hui à alimenter le chaos du monde.

Combien d'occasions manquées, combien d'espoirs déchirés, combien d'incompréhensions ont, depuis plus de soixante ans – soixante ans ! – jalonné le processus - qui n'a de paix que le nom - au **Proche Orient ? Le conflit israélo-arabe** nous concerne tous. Je dis bien israélo-arabe car, au-delà du volet palestinien, la France considère qu'il est tout aussi important de travailler sur les volets libanais et syrien. Aujourd'hui, nous sommes devant une **opportunité historique. Nous ne pouvons pas la laisser passer.**

Poursuivre le statu quo, c'est s'offrir un aller sans retour vers un surcroît d'instabilité et de violence au Proche Orient. Le maintien de la situation actuelle constitue un risque direct pour la sécurité des Israéliens, des Palestiniens et de tous les peuples de la région. La solution des deux Etats vivant côte-à-côte en paix et en sécurité est la seule option. J'ajoute qu'elle n'est encore ouverte que pour un temps limité. **La Palestine, ce nouvel Etat membre de l'ONU que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux, sera la meilleure garantie de sécurité pour Israël.**

Le **Président Obama** met en œuvre une vision ambitieuse d'un règlement du conflit israélo-palestinien. Les **Etats-Unis** ont un rôle irremplaçable : c'est l'évidence. Mais il n'est pas exclusif. Je dirais même plus : pour maintenir le processus à flot, pour le renforcer et surtout pour réussir, il est nécessaire d'imaginer un mécanisme d'accompagnement. **La France**, comme l'a dit le Président Sarkozy aujourd'hui même en recevant le Président Abbas, est prête à se mobiliser dans ce sens. **L'Union européenne** doit également être associée. Car lorsqu'il s'agit de faire la paix avec ses voisins, nous, les Européens, savons de quoi nous parlons et avons, je crois, une certaine expérience à partager. Un texte commun de décembre 2009 en témoigne. Les **Etats de la région** ont également un rôle décisif à jouer, en réitérant leur disposition (exprimée dans l'Initiative arabe de paix) à normaliser leurs relations avec Israël. Il s'agira, si les négociations reprennent, de traduire ces mots par des actes.

Tout cela est important. Mais ce qui est nécessaire, c'est que les **Israéliens et les Palestiniens** prennent la décision stratégique d'en finir avec ce conflit, dans leur propre intérêt. J'en appelle donc à la responsabilité du Président Abbas et du Premier Ministre Netanyahu : ils doivent ensemble faire les compromis douloureux sur le chemin de la paix. Il leur faudra du courage et

de la détermination face aux extrémistes de tous bords, face au terrorisme. Mais il faut le faire maintenant, tout de suite, sans attendre.

A cet égard, la **question de la colonisation constitue un test majeur**. Nous ne cessons de le répéter, la colonisation est non seulement illégale au regard du droit international, mais elle va également à l'encontre de la sécurité d'Israël : pour dire les choses simplement, **la colonisation doit cesser**. C'est pourquoi la France, l'Union européenne, le Quartet, les Etats-Unis, la communauté internationale dans son ensemble ont plaidé pour la prolongation du moratoire. **Je déplore qu'une telle prolongation n'ait pas été annoncée**. Mais, en tout état de cause, c'est l'application sur le terrain qui compte. Je suis fermement convaincu de la possibilité de répondre aux demandes légitimes des Palestiniens sur ce point. Le **Président Abbas** a demandé quelques jours, notamment pour se concerter avec les membres de la Ligue arabe : **travaillons donc à la recherche de solutions permettant la poursuite des négociations**.

[Mesdames et Messieurs,

La prolifération des armes de destruction massive constitue une autre menace grave sur notre sécurité. La conférence d'examen du Traité de non prolifération (TNP) s'est dotée en mai dernier d'une feuille de route ambitieuse, fondée sur une approche équilibrée entre la fermeté face aux crises de prolifération nucléaire, le désarmement, et la promotion du développement responsable du nucléaire civil. Nous nous en réjouissons car ce régime est un des piliers de notre sécurité.

Mais il est menacé. Gravement menacé **par l'attitude de l'Iran** – le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique du 6 septembre l'a confirmé une nouvelle fois. Le Conseil de Sécurité a pris ses responsabilités en adoptant au mois de juin la résolution 1929 instaurant de nouvelles sanctions

contre l'Iran afin de convaincre ses dirigeants de suspendre leur programme nucléaire. La voie du dialogue demeure ouverte et nous espérons que les dirigeants iraniens l'accepteront enfin.

Il nous faut aussi prendre en compte le développement de **nouvelles menaces** : le trafic de drogue, le crime organisé, la corruption, qui alimentent le terrorisme et la violence et constituent des menaces à la paix et à la sécurité de plusieurs régions du monde – en particulier **l'Afrique de l'ouest, l'Afrique de l'est et l'Asie centrale**. Le Conseil de sécurité s'en est saisi. La France souhaite qu'il y soit plus attentif encore.]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs les représentants des Etats,

Je vous l'ai dit, j'ai foi dans l'ONU, je l'ai servie, vous le savez, au Kosovo. Je connais, respecte et aime profondément ceux et celles qui la font vivre.

Je veux, à cette tribune, **rendre hommage** avec émotion, avec affection, avec respect, **à tous ceux qui, au service de l'Onu, prennent tous les jours des risques au service de notre idéal commun de paix et de développement**. Je pense à tous les amis que nous avons perdus, que nous perdons encore, année après année, et aussi, bien sûr, à ceux qui, toujours, prennent la relève.

Leur combat est noble. Le **respect des valeurs et des principes universels des droits de l'Homme** constitue le socle indispensable sur lequel bâtir l'action des Nations Unies. L'ambition de construire un ordre mondial fondé sur le respect universel de la dignité humaine a été et sera toujours au cœur de la diplomatie française.

Avons-nous collectivement progressé dans notre action au service de ces valeurs ? Non, pas suffisamment. Combien de temps allons-nous encore accepter - alors que nous vivons dans une société dite de l'information, un monde où chacun peut savoir ce qui se passe chez les autres - qu'il subsiste en matière de droits de l'Homme tant d'angles morts, de drame oubliés, de souffrances restées dans l'ombre ? Qu'est-il advenu de la responsabilité de protéger ?

Aujourd'hui, le succès des Nations unies doit être d'abord jugé à l'aune de leur contribution à **la protection des civils**. C'est le premier domaine dans lequel doit se manifester notre exigence. Tous les jours, des massacres, des viols sont commis à travers le monde, en Somalie, au Darfour, en République démocratique du Congo, y compris dans des régions où sont déployées des opérations de maintien de la paix....

Nous ne pouvons plus nous contenter de compter les victimes lorsque des crimes massifs sont commis. Notre courage ne doit pas être inférieur à ceux qui meurent des risques que nous ne savons plus prendre.

Protéger les victimes, c'est aussi lutter contre l'impunité. Il aura fallu les génocides du Cambodge et du Rwanda pour que nous donnions naissance à la Cour pénale internationale afin que le « plus jamais ça » ne soit pas un slogan, une vaine exhortation.

La France tient la **Cour pénale internationale** comme l'une des avancées les plus essentielles dans l'histoire d'une humanité consciente des dangers auxquels l'exposent ses propres démons. Elle entend les critiques croisées de ceux qui considèrent qu'elle ne va pas assez vite et de ceux qui trouvent qu'elle va trop loin. Que ce soit clair, la France soutiendra toujours l'idée d'une justice pénale

internationale impartiale et universelle, seul moyen de faire respecter l'exigence de lutte contre l'impunité que nous dicte notre histoire. À ceux qui sont choqués par l'audace des poursuites de la Cour, je réponds qu'au contraire, ce qui serait révoltant c'est que les victimes soient privées de leur droit à la justice !

Droits de l'homme, protection des civils, justice internationale, ce ne sont pas pour nous des concepts, des principes creux. Ce sont d'abord et avant tout, pour la France, des principes d'action et le seul critère de jugement qui vaille est l'impact de nos actes sur les réalités.

En **Guinée, après le massacre du stade de Conakry**, le 28 septembre 2009, nous nous sommes mobilisés pour dénoncer les violations des droits de l'homme et assister les victimes des atrocités commises. Le secrétaire général de l'ONU a dépêché sur le terrain une commission d'enquête internationale un mois après les faits (et je veux l'en remercier une nouvelle fois solennellement), le procureur de la CPI a engagé une procédure. Cette pression a permis à la société civile guinéenne, sur le terrain, de faire la différence. Aujourd'hui la junte s'est sabordée et un exécutif de transition est en place. Rien n'est gagné, il faut organiser le second tour des élections dans un climat apaisé, les criminels doivent être punis, mais nous avons tous ensemble montré que la mobilisation pouvait produire des résultats.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats,

Ceux qui aiment cette maison, qui la considèrent comme la leur – et j'en suis - doivent la faire évoluer.

Regardons les choses en face : **notre organisation traverse une crise**. Pour certains, les Nations unies ne sont plus représentatives du monde tel qu'il

est devenu. Pour d'autres, ses institutions ont perdu leur efficacité. L'universalité des valeurs qu'elle défend est de plus en plus remise en cause au nom du relativisme culturel, du nationalisme ou de prescriptions religieuses extrémistes.

L'ONU déploie huit fois plus d'hommes qu'il y a dix ans dans les **opérations de maintien de la paix**. Et pourtant elles suscitent de la suspicion, voire, parfois, un rejet dans les pays hôtes. Et puis – regardons les choses en face – nous avons connu des échecs. Et des tragédies : au Rwanda, dans l'ex-Yougoslavie ou en RDC. Il faut nous en souvenir et en tirer les leçons.

La **réforme du Département des opérations de maintien de la paix** que nous encourageons est courageuse et efficace. Mais nous savons tous que nos contributions sont insuffisantes et qu'il faut savoir aller plus vite et mieux gérer les phases si critiques que sont la reconstruction, la consolidation et la reconstitution des capacités des Etats.

Il est vrai aussi que, dans cette Assemblée, la **recherche du plus petit dénominateur commun** autour de majorités automatiques a trop souvent remplacé la négociation de compromis opérationnels. Au total, les Nations unies ont sans doute perdu du temps et manqué des opportunités.

A cet égard permettez-moi de rappeler toute l'importance que la France attache à ce que **l'Union européenne** puisse s'exprimer en bonne place devant l'Assemblée générale.

Sommes-nous prêts à relever les défis qui nous font face ? J'en suis convaincu. Il ne tient qu'à nous de prendre les décisions qui feront véritablement de notre organisation le lieu où, ensemble, nous dessinerons notre avenir commun.

Pour cela, il faut commencer par **mettre en œuvre la réforme du Conseil de sécurité** en élargissant le cercle de ses membres permanents et non-permanents. Il n'est pas acceptable que le continent africain n'ait pas un seul représentant permanent. Pas plus qu'il n'est acceptable que des puissances telles que le Japon, l'Allemagne, l'Inde et le Brésil ne disposent pas déjà d'un siège permanent.

J'ai bien **conscience des divergences et des crispations** que cette réforme peut susciter au sein de notre organisation. Mais cela doit précisément nous encourager à travailler davantage pour créer les conditions d'une véritable négociation et rapprocher les points de vue. C'est dans ce but que **la France plaide pour une réforme intérimaire du Conseil** et propose d'en discuter les paramètres sans plus attendre.

La réforme des Nations unies, c'est aussi envisager la **réforme du Conseil des droits de l'homme** avec ambition, faire un bilan lucide de son action – qui n'est pas satisfaisante - et nous assurer de l'exemplarité de ses membres. La réforme des Nations Unies, c'est aussi la **reconnaissance de l'ONU comme cadre de référence dans le domaine du développement**. C'est **l'évolution du mode de gouvernance** dans son ensemble. Autant de chantiers dans lesquels la France restera impliquée, dans un esprit exigeant et constructif.

Le 12 novembre, **la France prendra la présidence du G20** pour un an. Elle prendra en 2011 celle **du G8**.

Le G20 a fait la preuve de son utilité au cours de la grave crise économique et financière dont nous sortons à peine. Il a su prendre les mesures de régulation qui s'imposaient. Aujourd'hui, nous avons le choix entre nous contenter

d'achever le travail déjà entamé ou ouvrir de nouveaux chantiers. **La France propose le choix de l'ambition**, avec trois objectifs déterminants pour notre avenir commun : engager la réforme du système monétaire international ; lutter contre la volatilité des prix des matières premières ; améliorer la gouvernance mondiale ; à cet égard, nous souhaitons que le G20 porte devant cette assemblée une proposition pour une réforme intérimaire du conseil de sécurité.

Toutes ces innovations inquiètent certains d'entre nous, qui craignent qu'un petit groupe de pays décide pour tous, que la souveraineté des Etats souffre du développement de nouvelles institutions ou que la multiplication des initiatives locales et régionales affaiblisse les Nations Unies. Mais cela n'est pas le cas. **Les Nations Unies sont au centre de la vie internationale et doivent le rester.** Il y a une raison simple à cela : l'ONU est universelle, elle dispose d'une légitimité qu'aucune organisation ne peut lui disputer. Elle est la seule enceinte où le multilatéralisme peut pleinement se déployer.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats,

Rien n'est impossible aux Nations Unies si tous ceux qui croient dans ses valeurs et dans son idéal sont unis pour agir. **Mais le temps presse. Pour en assurer l'avenir.** Pour l'adapter aux nouvelles réalités. J'en suis convaincu, **si nous perdons l'ONU, nous perdons le monde.** L'équilibre des Nations Unies, comme celui de notre monde, ne se conçoit que dans le mouvement. Il ne tient qu'à nous de lui donner l'impulsion nécessaire. Cela doit être notre exigence permanente, notre horizon commun.